



Nous contacter :
 Mairie de Fressines
 29 route de Mougou
 79370 Fressines
 Tél: 05.49.73.98.73
 Fax: 05.49.73.98.74
 mairie-fressines@wanadoo.fr
 La mairie est ouverte de
 13h30 à 17h30 du mardi au
 vendredi.

Edito

L'année 2016 aura été intense en travaux, par le programme des aménagements de sécurité sur les D5 et D7 et celui du restaurant scolaire. Si le premier est terminé et a permis d'atteindre les objectifs fixés sur la sécurité des usagers, pour autant il nous faut encore suivre pendant quelques mois encore la réception des factures et subventions.

Il en est de même pour le restaurant scolaire dont les travaux sont terminés et réceptionnés. Le matériel de cuisine et le mobilier du réfectoire sont livrés. Ainsi dès le 6 mars, le cuisinier aura entre les mains un nouvel outil de travail et les enfants vont découvrir leur nouvel espace de déjeuner, que les élus auront plaisir à vous faire découvrir lors d'une matinée porte ouverte à laquelle vous serez invités au printemps prochain.

Dès que ces dossiers seront comptablement clôturés, je ne manquerai pas de vous donner les montants définitifs de ces deux opérations.

Notre régie municipale a débuté la réhabilitation de l'ancienne cantine en garderie par des travaux permettant la création d'un vestiaire pour le personnel des écoles, en lieu et place de la cuisine. Dès le 6 mars prochain les enfants fréquentant la garderie y seront accueillis, redonnant ainsi à la salle de motricité son plein usage.

D'autres travaux seront réalisés pour l'embellissement de la grande salle de garderie pour la rentrée de septembre prochain, pour encore plus de fonctionnalité et de confort.

Les 7 et 21 février derniers, la commission d'appel d'offres a ouvert les plis et après leur analyse a fait le choix des entreprises, qui pour un montant global de 357 034 euros HT vont œuvrer à la réhabilitation des anciens ateliers de mécanique en salle de conseil municipal, de mariage et en salles associatives. Approuvé en séance du conseil municipal du 21 février, le démarrage des travaux est fixé pour le 10 avril prochain pour s'échelonner sur un an.

Ce premier trimestre 2017 est consacré aussi à l'élaboration du budget communal qui devra tenir compte de notre souhait d'autofinancer au maximum « les travaux mairie phase 2 », pour lesquels et au-delà des subventions déjà acquises, une autre demande de subvention vient d'être déposée en préfecture au titre du Fond de Soutien à l'Investissement public Local. Ce budget devra aussi tenir compte d'une fiscalité intercommunale très impatante pour le contribuable qui ne doit pas subir la double peine. Il nous faut aussi anticiper les éventuels transferts de compétences qui pourraient nous

être imposés dans les prochains mois et qui nous obligeraient à des attributions de compensations négatives. La prudence sera notre fil conducteur dans cet exercice budgétaire.

Accompagné de mes deux adjoints, nous avons assisté aux 3 premières réunions du nouveau conseil communautaire et déjà nous avons senti les stratégies politiques qui s'opposent à la cohérence des décisions d'intérêts collectifs. Une autre réunion a eu lieu entre les représentants des communes pour connaître leur position sur le transfert de la compétence scolaire. Autant vous dire que malgré nos arguments et nos propositions consensuelles, il sera très difficile que la minorité se fasse entendre et comprendre.

La prochaine grande étape sera le vote des budgets et fiscalités communautaires et nous irons porter la parole d'élus pragmatiques qui souhaitent vivement le maintien de certaines compétences dans le giron communal pour en maîtriser les coûts et la pression fiscale.

Je m'engage à vous informer régulièrement des décisions communautaires.

Bonne lecture

Le maire
 Christian NIVAU

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil municipal

- Modification des horaires d'ouverture de la mairie
- Les décisions diverses
- Deuxième phase d'aménagement de la mairie

À savoir

- Civisme : incinération et bruits de voisinage, rappel des règles
- Collecte des encombrants le lundi 3 avril 2017
- Elections : nouvelle carte et vote par procuration
- Inscriptions scolaires 2017 pour les enfants nés en 2014

Vie associative

- Les activités de la Tribu des Tamalous
- FRESS'SCENE poursuit sa saison
- Les activités de Métronome et Fressines en fêtes, concert de Ronyl Caryl et concert de TRI YANN
- Bourse aux jouets des Fressinois
- Fressines en Fête : randonnées
- Pétanque loisirs
- Les Baladins de Fressines

Modification des horaires d'ouverture de la mairie : Jusqu'à la fin avril les horaires d'ouverture de la mairie au public sont modifiés avec une fermeture le lundi toute la journée. Les nouveaux horaires sont donc les suivants : ouverture les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h 30.

Les décisions du Conseil municipal

Depuis le début de l'année 2017, le Conseil municipal s'est réuni à trois reprises les mardis 10 et 31 janvier et le 21 février, les décisions suivantes ont été prises :

Adhésion à la FNGDON 79 : les élus ont décidé pour un montant de 196 € (8 passages/an) de renouveler le contrat avec la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON 79) qui intervient à la demande de la commune pour la lutte contre les taupes à l'espace Albert Cailbault, au local technique et au cimetière.

Soutien à l'association 4'ELLES MANIP : Le Conseil municipal a décidé de soutenir l'association 4'ELLES MANIP à hauteur de 200 €. Association constituée d'étudiantes en électroradiologie médicale, dont l'une est domiciliée à Fressines, Mathilde BONNIN, qui avait pour but la recherche de financement pour participer au rallye 4L Trophy 2017. Ce rallye consiste à apporter des fournitures scolaires, du matériel médical ou des équipements sportifs aux enfants du Maroc, grâce à l'association « les enfants du désert ».

Motion de soutien à l'élevage : le conseil municipal a voté une motion de soutien à

l'élevage. Motion qui demande que les critères de classement pour définir les zones soumises à des contraintes spécifiques (ZSCS) prennent en compte les caractéristiques du territoire des Deux-Sèvres et que les agriculteurs de la commune de Fressines bénéficient d'une indemnité compensatoire de handicap (ICHN) liée à ces contraintes du territoire.

Contrat de maintenance pour le photocopieur de la mairie : le contrat annuel a été renouvelé auprès de la société ABG pour 213,00 € HT/an avec un contrat de location trimestrielle du logiciel : « Capture&store » pour une durée de 3 ans au tarif de 87,00 € HT/trimestre.

Futur nom de la communauté de communes : suite à une consultation des habitants en 2016, trois propositions de noms sont ressorties des votes : Poitou Mellois, Mellois en Poitou et Sud Deux-Sèvres. Le souhait du Conseil municipal s'est porté sur « Sud-Deux Sèvres ». Le processus de désignation du nom est encore long puisque les conseils municipaux des 78 communes doivent se prononcer et au final ce sont les délégués communautaires qui auront le dernier mot, probablement pas avant la fin 2017 voir 2018.

Trois propositions de noms sont ressorties des votes : Poitou Mellois, Mellois en Poitou et Sud Deux-Sèvres. Le souhait du Conseil Municipal s'est porté sur « Sud Deux-Sèvres ».

Deuxième phase d'aménagement de la mairie

Dans sa séance du 21 février, le Conseil municipal a validé la deuxième phase d'aménagement de la mairie. Cet aménagement porte sur la réhabilitation des anciens ateliers en trois salles de réunions : une première salle de 90 m² équipée d'une sonorisation et de matériel de projection pour les mariages et les conseils, une seconde salle

attenance, de 45 m² (avec une cloison amovible) et une troisième salle de réunion autonome de 35 m². Le tout équipé d'un bloc sanitaire, accessible des trois salles. Le projet prévoit également un embellissement de l'ensemble de la façade de la mairie y compris le secrétariat actuel. Le montant des travaux s'élève à 357 034,62 € HT

Le montant des travaux s'élève à 357 034,62 € HT

Lot	Entreprises retenues	Total € HT
1 Désamiantage	Ets A.D.S, ST Aubin le Cloud	7 368,80
2 Voirie et réseaux divers	BONNEAU et Fils, Ste Ouenne	56 905,03
3 Gros œuvre	BRISSON Tienno, Ste Blandine	71 117,47
4 Charpente, murs bois	SAS POUGNAND, Celles-Sur-Belle	49 539,42
5 Couverture, étanchéité	LOPEZ, Mauzé Thouarsais	15 778,43
6 Menuiseries ext. alu, occultations, métallerie	Sarl S.M.C.C, St-Maurice-La-Fougereuse	28 251,51
7 Cloisons sèches, isolation, plafonds.	Sarl S.M.C.C, St-Maurice-La-Fougereuse	38 888,19
8 Chape, carrelage, faïence	Sarl NAUDON PENOT, St Gelais	20 894,35
9 Peinture int. et ext.	Sarl DAUNAY RIMBAULT, Niort	11 194,72
10 Signalétique	DALLERIT, Ste Néomaye	2 727,69
11 Ventil., plomb./sanitaire	CB ELEC, St-Maixent-l'Ecole	17 926,01
12 Electricité et chauffage	BRUNET, Niort	36 443,00
TOTAL		357 034,62

A savoir

Civisme : incinération et bruits de voisinage, rappel des règles

L'incinération des déchets verts est interdite, en plein air, toute l'année. Les déchets doivent être apportés à la déchèterie ou **directement sur la plateforme de compostage située à Thorigné. Elle est libre d'accès, toute l'année, 24h/24h.** Pour y accéder, prendre la route de Thorigné (en face le local technique), faire 2,5 km, au stop, tout droit, rouler encore 1 km, puis prendre la première route à droite et continuer dans la plaine jusqu'au dépôt.

En matière de bruits de voisinage un arrêté précise que toutes les précautions doivent être prises pour que le voisinage ne soit pas

géné par les bruits résultant par exemple de l'utilisation d'appareils audio (télévision, radio, chaîne hifi...) ou encore de pratique d'activités ou de jeux non adaptés au lieu. les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. L'arrêté précise aussi que les propriétaires de chiens, sont tenus de prendre des mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Élections : nouvelle carte et vote par procuration

Suite à la refonte des listes électorales de la commune, les 1233 électeurs inscrits vont recevoir courant mars une nouvelle carte d'électeur. Cette carte annule et remplace les précédentes qui doivent être détruites. Il faudra se munir de cette nouvelle carte signée, pour les élections présidentielles qui auront lieu le dimanche 23 avril pour le premier tour et le dimanche 7 mai pour le second tour. **Les électeurs doivent aussi se munir d'une pièce d'identité.** Les deux bureaux sont installés dans l'enceinte de l'école. Votre numéro de bureau ainsi que le numéro d'ordre sur la liste sont précisés sur votre carte d'électeur, (bureau 1, dans le hall de la maternelle pour les habitants du bourg jusqu'à la Billaudière,

bureau 2, dans la garderie, pour les habitants des écarts : Chanteloup, la Chesnaye, Bois-Martin, Moulay, Bougouin, Vaumoreau). Les bureaux seront ouverts de **8 h à 19 h** sans interruption pour les élections présidentielles.

Vote par procuration : En cas d'absence, les jours de scrutin, vous avez la possibilité de voter par procuration. La demande est à formuler auprès du juge d'instance ou à la gendarmerie de Celles-sur-Belle. Les permanences de celle-ci sont les lundis, mercredis et vendredis de 14 h à 18 h et les samedis de 8 h à 12 h. Tél 05.49.79.80.06. Se munir d'une pièce d'identité et prévoir un délai minimum d'une semaine avant le scrutin.

Inscriptions scolaires 2017 pour les enfants nés en 2014

Pour inscrire votre enfant à l'école (enfants nés en 2014), vous devez, à partir du 15 mars, vous adresser à la mairie de Fressines munis de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant (vaccinations à jour). La mairie vous délivrera un certificat d'inscription nécessaire à l'admission qui s'effectuera **ensuite** auprès

de la directrice de l'école au cours des deux premières semaines du mois avril, du 3 au 14 avril 2017. Vous devrez prendre rendez-vous avec Mme Claudine SURREAU, directrice de l'école au 05.49.73.99.89 en appelant de préférence les jeudis et vendredis (jours de décharge), ou en laissant un message sur le répondeur.

La vie associative

Les activités de la Tribu des Tamalous

Suite à leur Assemblée Générale, la Tribu de Tamalous rappelle leurs activités du jeudi. Nos rendez-vous hebdomadaires « **le jeudi après-midi de 14h à 18h30** », dans la petite salle (salle des fêtes). Nos rencontres sont conviviales, chaleureuses, à tel point qu'elles sont devenues amicales. Même si vous n'êtes pas à la retraite, vous pouvez venir.

Nos activités : belote, tarot, scrabble, quiz, jeux de mémoire, rami, etc...

Nous pouvons également : tricoter, broder, etc... ensemble, éviter ainsi la solitude et passer un moment dans la bonne humeur. Vers 16 h 30, un goûter est proposé et toujours apprécié, nous en profitons pour

échanger et bavarder. Pour les personnes intéressées par la généalogie, nous pouvons les initier, nous disposons d'un ordinateur. Si vous avez un problème pour vous déplacer, nous pratiquons le **co-voiturage**.

Nous restons à votre écoute selon vos centres d'intérêts. Venez au club nous rencontrer, vous serez les bienvenus.

Vous pouvez nous joindre :

Présidente : Marie-Josèphe FOURMY
05.49.75.61.47 ou 06.85.11.74.61

Trésorier : Guy ORRY 05.49.05.81.98 ou
06.14.11.24.50

Secrétaire : Jocelyne MENUÉY-HANN
05.49.75.50.04 ou 06.74.98.47.42

3 avril

C'est la date de la prochaine opération de collecte des encombrants (vieux réfrigérateur, sommier, lave linge, matelas...).

Le service est ouvert à tous les habitants de la commune.

Les demandes d'enlèvement sont à signaler au préalable en mairie avant le vendredi 31 mars par téléphone au 05.49.73.98.73.

Les encombrants devront être sortis le lundi matin du ramassage, à 8 h, comme pour les ordures ménagères.

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante : <http://www.fressines.net/>

La vie associative

FRESS'SCENE poursuit sa saison

Les enfants et ados clôturent cette saison 2016/2017 par les ateliers théâtre toujours dans la bonne ambiance. Pour ceux qui sont intéressés pour intégrer la troupe, avant la fin de la saison, pour participer aux ateliers à partir du lundi 13 mars au lundi 29 mai, n'hésitez pas à contacter Bénédicte avant le 6 mars.

Venez nous retrouver le lundi 26 juin à 19 h à la salle des fêtes de Fressines : les jeunes pourront se préinscrire lors de l'assemblée générale ouverte à tous.

Allez visiter notre site : <http://www.fress-scen.e-monsite.com> vous y trouverez les photos de l'année. Contact présidente: BRUNET Bénédicte au 06.64.77.55.17 ou b.benedicte79370@gmail.com

Métronome et Fressines en fêtes

Concert Ronnie Caryl :

Comme promis, Ronnie Caryl, avant de partir rejoindre Phil COLLINS pour sa tournée internationale, sera en concert à Fressines le samedi 18 mars 2017 à 21 heures. Ce concert se déroulera à la salle des fêtes de Fressines. Le prix du billet d'entrée est de 13 euros. Ce concert vous est présenté par les associations METRONOME et FRESSINES EN FETE.

Contacts et réservations : Patrice BARBOTEAU pour Métronome au 06.86.80.76.28 et Myriam FOUCHE pour Fressines en Fête au 06.98.48.28.72

Concert TRI YANN :

Exceptionnel TRI YANN en concert à Fressines le samedi 9 septembre 2017 à 21 heures.

L'association METRONOME et l'association FRESSINES EN FETE vous proposent un concert de Tri Yann sur l'Espace Albert Cailbault.

Aujourd'hui les deux associations sont à la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez devenir bénévoles, merci de vous faire connaître en adressant un e-mail à l'adresse suivante : tri.yann@fressines.net

Le prix du billet d'entrée est de 30 euros. Des permanences de vente des billets (dans la limite des stocks disponibles) seront réalisées aux dates suivantes :

- 1- samedi 18 mars 2017 de 10 h à 12 h, de 14 h à 17 h et de 20 h à 21 h à la salle des fêtes,
- 2- dimanche 23 avril 2017 de 7 h 30 à 16 h à la salle des fêtes
- 3- lundi 1er mai 2017 de 7 h 30 à 16 h à la salle des fêtes
- 4- dimanche 20 mai 2017 (heures et lieu à déterminer)
- 5- samedi 24 juin 2017 à la salle des fêtes (heures à déterminer)
- 6- samedi 2 septembre 2017 de 7 h 30 à 13 h à la mairie lors du forum des associations

Contacts, réservations et renseignements : Patrice BARBOTEAU pour Métronome au 06.86.80.76.28 et Myriam FOUCHE pour Fressines en Fête au 06.98.48.28.72

Bourse aux jouets des Fressinoux

L'association des assistantes maternelles, les Fressinoux organise une bourse aux jouets et aux objets de puériculture, le dimanche 5 mars de 9 h à 17 h dans la salle des fêtes. Tarif : 3 € la table. Buvette, sandwich sur place. Réservations et renseignements, Dominique SIROL au 05.49.05.85.07 ou 06.13.04.67.24 à partir de 18 h.

Fressines en Fête : randonnées

Comme tous les ans, les membres de l'association Fressines en Fête organisent leur randonnée marche - VTT du printemps. Suite à un souci de calendrier, nous avons été contraints de décaler notre randonnée du dimanche 2 avril 2017 (comme annoncé dans le bulletin annuel de la commune) au dimanche 23 avril 2017. Les inscriptions se feront sur place à la salle des fêtes de 7 h 30 à 9 h 30. Nous vous proposons comme d'habitude 2 parcours marche (au choix 7 et 12 kms) et 2 parcours VTT (au choix 25 et 35 kms). Le prix des inscriptions sera de 4 euros pour les marcheurs et de 5 euros pour les vététistes.

Contacts : Myriam FOUCHE au 06.98.48.28.72 et Alain HERAULT au 06.72.59.07.09

Pétanque loisirs

L'association «Pétanque loisirs» de Fressines organise son premier concours de pétanque de l'année 2017, à la salle des fêtes, le vendredi 21 avril 2017 à 20 h 30, en doublettes formées. Contact : Christophe Brosseau au 05.49.04.29.54

Les Baladins de Fressines

Les Baladins de Fressines sont dans la dernière ligne droite avant l'ouverture du rideau sur la pièce de **Laurent Baffie, TOC TOC**. En tout premier lieu, la troupe remercie les président(e)s, des parents d'élèves, David Rullier, de l'association Métronome, Patrice Barboteau, des Fressinoux, Dominique Sirol, d'avoir gentiment accepté que la scène soit en partie mobilisée par nos décors. Sans leur bonne volonté, le spectacle n'aurait probablement pas eu lieu. Nous vous espérons nombreux pour nous encourager par vos applaudissements, **aux représentations du vendredi 24 mars, des samedis 25 mars, 1er et 8 avril à 20 h 30**, ainsi qu'à celle du **dimanche 26 mars à 15 h à la salle des fêtes de Fressines**.

Les réservations se feront à la boulangerie des Lys à Fressines à partir du 6 mars (prix des places 7 euros).

Avertissement : Nous vous précisons que les dialogues peuvent heurter les oreilles des jeunes enfants. Le syndrome Gilles de La Tourette, dont est atteint un des patients réunis dans la salle d'attente d'un médecin spécialiste des T.O.C. (Troubles Obsessionnels Compulsifs), l'amenant à proférer de nombreuses grossièretés.